



Administration communale
de Reckange-sur-Mess

Fit fir d'Rentrée

Schoulbuet

2019/2020

Reckeng op der Mess

Eileng

Piisseng

Lampech

Riedgen

Wickreng

www.reckange.lu

Impressum



Editeur responsable:

Administration Communale de Reckange-sur-Mess

Photos et Contenu:

Personnel Enseignant, APERM, Elterevertrieder, Maison Relais, A.C. Reckange-sur-Mess

Impression:

Reka Print +
2a, Zare Ilot-Est
L-4385 Ehlerange
tél.: 48 26 36-1
www.reka.lu

Imprimé sur du papier Cocoon print couché mat



Mot du bourgmestre



Ça y est! Après des vacances d'été bien méritées, la «vie sérieuse» va tout doucement reprendre ses droits: la rentrée se profile à l'horizon, ce qui signifie le retour à l'école pour certains, tandis que d'autres, plus jeunes, y feront leurs tout premiers pas.

À Reckange-sur-Mess, rentrée après rentrée, nous sommes guidés par la même idée:

Investir dans l'école, c'est investir dans le futur.

L'éducation de nos enfants figure parmi les plus importantes activités à développer dans notre commune. Alors que nous laissons à l'État la responsabilité du contenu des programmes éducatifs, notre devoir à nous est de mettre à disposition des élèves et du personnel des installations de qualité.

Le nouveau parc informatique de l'école Kleesenberg, mis en place lors de la rentrée 2018/2019, a été optimisé durant l'année scolaire et ne cessera d'être amélioré, ceci dans l'idée de répondre aux demandes d'un système scolaire en constante évolution et qui propose, grâce à la digitalisation, une infinité de possibilités.

Pour l'année scolaire 2019/2020, les responsables de la commune, la commission scolaire et les représentants du corps enseignant se sont concernés afin d'améliorer encore l'enseignement dans l'école fondamentale. Le conseil communal approuve l'organisation scolaire qui contient les détails de l'enseignement scolaire, tout comme les règles qui garantissent un bon fonctionnement de l'organisation scolaire ainsi que des directives pour les parents.

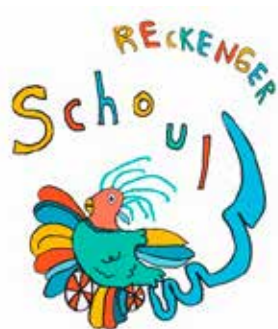
Les différents projets scolaires pédagogiques, culturels, sportifs et de santé servent non seulement au développement scolaire des enfants, mais également au développement de leur avenir.

Je souhaite à tous les élèves et au personnel enseignant et éducatif une année scolaire 2019/2020 couronnée de succès.

Carlo Muller
bourgmestre



Chers parents



Ce bulletin scolaire nous permet de rassembler bon nombre d'informations sur la vie scolaire susceptibles de vous intéresser tout au long de l'année scolaire 2019/2020.

En espérant que ce *Schoulbuett* vous serve de guide utile, nous souhaitons à vous et à vos enfants une année scolaire fructueuse.

Le personnel enseignant de Reckange-sur-Mess



Ecole jaune:

- Cycle 2.1 A Weber Nadine
- Cycle 2.1 B Michels Isabelle
- Cycle 2.2 A Lonien Corinne
- Cycle 2.2 B Bonaria Jacquie
- Cycle 3.1 B Meysembourg Max
- Cycle 3.2 A Oestreicher Myriam
- IEBS Marson Christine



Ecole bleue:

- Cycle 1 Précoce Christophe Diane & Gudendorff Carole
- Cycle 1.1 & 1.2 A Fiermonte Tun
- Cycle 1.1 & 1.2 B Schmit Anne/Bernard Kim
- Cycle 1.1 & 1.2 C Schumann Josiane
- Cycle 3.1 A Bosa Lisa
- Cycle 3.2 B Kaiser Sandy
- Cycle 4.1 A Peters Martine
- Cycle 4.1 B Olsem Fabien
- Cycle 4.2 A Ueberschlag Simone
- Cycle 4.2 B Hoeltgen Stéphanie
- Maison Relais

Toute l'actualité au cours de l'année:
<http://reckange.ecole.lu>

Sommaire

Index	page
Mot du bourgmestre	3
Introduction	4
Transport scolaire 2019/2020	6-7
Quelques règles pour les enfants, les enseignants et les parents pour rendre la cohabitation plus agréable	8
Pas de portables dans les écoles	8
Rentrée des classes 2019/2020	9
Horaires des classes de l'école fondamentale de Reckange-sur-Mess	9
Surveillance	9
Annuaire scolaire	9
Calendrier des vacances et congés scolaires 2019/2020 ✂	10
Le système scolaire de l'école de Reckange-sur-Mess	11
Les options	11
Présentation des différents cycles	12
Cycle 1 Précoce	12
Cycle 1 et le plurilinguisme	12
Cycle 2, 3 et 4	13-15
Comité d'école	16
Obligation scolaire	16
Absences	16
Titulaires des classes	17
La direction de l'enseignement fondamental - région Sanem	18
Plan de développement scolaire	18
Institutrice spécialisée I-EBS	18
Le bilan intermédiaire C1-C4*	19
Le bilan de fin de cycle	19
Procédure d'orientation au cycle 4	19
Sécurité - Santé	20
Adresses utiles	20
Maison Relais	21
La commission scolaire de Reckange-sur-Mess	22
Elterevertrieder	22
Association des parents d'élèves de Reckange-sur-Mess (APERM)	23
La maison des jeunes de Reckange-sur-Mess	24
Restez connectés	25
Formulaires: excuse/libération de cours ✂	26
Souvenirs: le 20 ^e anniversaire de notre système scolaire	27



Transport scolaire 2019/2020



Administration communale
de Reckange-sur-Mess

Attention: nouveaux horaires pour les bus 1 et 2 matin • aller du lundi au vendredi (voir p. 7)

L'Administration communale invite tous les parents d'élèves
à profiter du service de transport scolaire gratuit.



Le transport scolaire est disponible pour tous les enfants, du cycle 1 précoce au cycle 4.2.

Nous voulons attirer votre attention sur des problèmes de parking aux alentours de l'école.

Nous vous invitons de profiter du bus scolaire ou de venir chercher votre enfant à pied. Si ce n'est pas possible, veuillez-vous garer dans les rues proches de l'école aux endroits autorisés ou profiter de la zone "KISS & GO".

Il est clair que l'emplacement défini comme aire "KISS & GO" est à utiliser exclusivement pour l'embarquement et le débarquement des élèves pendant la durée de cette manœuvre.



Accompagnatrices des bus

Bus	Bus 1	Bus 2
Nom	Schumann Joëlle	Diederich Cindy
Tél. Privé	621 20 90 10	621 78 86 59

Nous tenons à vous informer que la mission du personnel surveillant du transport scolaire se limite à la surveillance de la discipline dans le bus et du contrôle de descente du bus des enfants.



Transport scolaire 2019/2020

MATIN • ALLER (Lundi à vendredi)

BUS 1 (Ehlinge - Ecole)

Ehlinge – Am Brill	7h31
Ehlinge – Rue du Centre	7h34
Ehlinge – Um Buer	7h36
Reckange-sur-Mess - Réispelt	7h41
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h45

MATIN • RETOUR (Lundi à vendredi)

BUS 1 (Ecole - Ehlinge)

Reckange-sur-Mess - Ecole (arrivée)	12h25
Reckange-sur-Mess - Ecole (départ)	12h33
Reckange-sur-Mess – Réispelt	12h36
Ehlinge – Am Brill	12h41
Ehlinge – Rue du Centre	12h44
Ehlinge – Um Buer	12h46

MATIN • ALLER (Lundi à vendredi)

BUS 2 (Pissange - Ecole)

Pissange – Wäschbuer	7h26
Limpach – Rue du Ruisseau	7h31
Roedgen – Rue de Luxembourg	7h40
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h45

MATIN • RETOUR (Lundi à vendredi)

BUS 2 (Ecole - Pissange)

Reckange-sur-Mess - Ecole (arrivée)	12h25
Reckange-sur-Mess - Ecole (départ)	12h33
Roedgen – Rue de Luxembourg	12h38
Limpach – Rue du Ruisseau	12h47
Pissange – Wäschbuer	12h52

MATIN • ALLER (Samedi)

BUS 1 (Ehlinge - Ecole)

Ehlinge – Am Brill	7h36
Ehlinge – Rue du Centre	7h39
Ehlinge – Um Buer	7h41
Reckange-sur-Mess – Réispelt	7h46
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h50

MATIN • RETOUR (Samedi)

BUS 1 (Ecole - Ehlinge)

Reckange-sur-Mess - Ecole (arrivée)	11h40
Reckange-sur-Mess - Ecole (départ)	11h47
Reckange-sur-Mess – Réispelt	11h50
Ehlinge – Am Brill	11h55
Ehlinge – Rue du Centre	11h58
Ehlinge – Um Buer	12h00

MATIN • ALLER (Samedi)

BUS 2 (Pissange - Ecole)

Pissange – Wäschbuer	7h31
Limpach – Rue du Ruisseau	7h36
Roedgen – Rue de Luxembourg	7h45
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h50

MATIN • RETOUR (Samedi)

BUS 2 (Ecole - Pissange)

Reckange-sur-Mess - Ecole (arrivée)	11h40
Reckange-sur-Mess - Ecole (départ)	11h47
Roedgen – Rue de Luxembourg	11h52
Limpach – Rue du Ruisseau	12h01
Pissange – Wäschbuer	12h06

Options - Transport scolaire 2019/2020

APRES-MIDI • ALLER (Lundi, mercredi & vendredi)

BUS 3 (Ehlinge - Ecole)

Ehlinge – Am Brill	14h06
Ehlinge – Rue du Centre	14h09
Ehlinge – Um Buer	14h11
Reckange-sur-Mess - Réispelt	14h16
Reckange-sur-Mess – Ecole	14h20

APRES-MIDI • RETOUR (Lundi, mercredi & vendredi)

BUS 3 (Ecole - Ehlinge)

Reckange-sur-Mess - Ecole (arrivée)	15h55
Reckange-sur-Mess - Ecole (départ)	16h05
Reckange-sur-Mess – Réispelt	16h08
Ehlinge – Am Brill	16h11
Ehlinge – Rue du Centre	16h14
Ehlinge – Um Buer	16h16

APRES-MIDI • ALLER (Lundi, mercredi & vendredi)

BUS 4 (Pissange - Limpach)

Pissange – Wäschbuer	14h01
Limpach – Rue du Ruisseau	14h06
Roedgen – Rue de Luxembourg	14h15
Reckange-sur-Mess – Ecole	14h20
Limpach – Ancienne Ecole	14h25

APRES-MIDI • RETOUR (Lundi, mercredi & vendredi)

BUS 4 (Limpach - Pissange)

Limpach - Ancienne Ecole (arrivée)	15h55
Limpach – Ancienne Ecole (départ)	16h00
Reckange-sur-Mess – Ecole	16h05
Roedgen – Rue de Luxembourg	16h12
Limpach – Rue du Ruisseau	16h17
Pissange – Wäschbuer	16h22



Quelques règles pour les enfants, les enseignants et les parents pour rendre la cohabitation plus agréable

L'objectif de ces règles est:

1. d'assumer un climat d'entente entre enfants, enseignants et parents dans les écoles
2. de développer la tolérance, le respect et l'équité.

Pour les enfants:

1. Nous arrivons à l'heure à l'école.
2. Nous respectons notre matériel, celui des autres élèves et celui de l'école.
3. Nous maintenons la propreté du bâtiment et de la cour d'école et jetons nos déchets à la poubelle.
4. Nous nous respectons les uns les autres (camarades, enseignants et tous les adultes travaillant à l'école).
5. Nous ne volons rien à personne et nous ne mentons pas.

Pour les enseignants:

1. Nous créons une atmosphère dans laquelle chaque enfant se sent à l'aise pour apprendre et s'épanouir.
2. Nous transmettons aux enfants un savoir de base optimal pour leur vie future.
3. Nous respectons les enfants et leurs qualités diverses et agissons en fonction de leurs besoins.
4. Nous sommes ouverts au dialogue.

Pour les parents:

1. Nous veillons à ce que nos enfants arrivent à l'heure à l'école. (Si les enfants arrivent régulièrement en retard, les minutes seront cumulées. Si ce cumul, des minutes, dépasse une heure, le personnel enseignant le transmet à l'administration communale et les enfants reçoivent l'annotation suivante: "une heure d'absence non-excuse".)
2. Nous faisons en sorte que le matériel scolaire et les travaux de nos enfants soient en ordre et qu'ils n'oublient pas les affaires dont ils ont besoin pour les cours.
3. Si nos enfants manquent les cours ou ne participent pas au cours de gymnastique ou de natation, nous rédigeons une excuse à l'adresse du personnel enseignant. (A partir du 3ième jour d'absence, un certificat médical est nécessaire.)
4. Dans l'intérêt de notre enfant, nous travaillons en collaboration avec le personnel enseignant et nous les soutenons dans leurs efforts.

Pas de portables dans les écoles

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est interdit d'apporter des portables en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons et pour empêcher une utilisation abusive. Une exception est faite pour les élèves fréquentant le cycle 4, si jamais un élève doit apporter son portable, il le met dans une boîte au début du cours de la matinée et le récupère à la fin des cours.



Rentrée des classes

2019/2020

La rentrée des classes du cycle 1 précoce aura lieu **lundi, le 16 septembre 2019 à 7h35** jusqu'à 12h30.

La rentrée des classes du cycle 1.1 et 1.2 aura lieu **lundi, le 16 septembre 2019 à 7h50** jusqu'à 12h30.

La rentrée des classes des cycles 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1 et 4.2 aura lieu **lundi, le 16 septembre 2019 à 7h50** jusqu'à 12h30.



Horaires des classes

de l'école fondamentale de Reckange-sur-Mess

Attention! Changement de l'horaire du C1 au C4 par rapport aux années précédentes:

Précoce : du lundi au vendredi de 7h35 à 12h30

Cycles 1.1 et 1.2: du lundi au vendredi de 7h50 à 12h30 et ces samedis (16.11 / 14.12 / 18.01 / 29.02 / 28.03 / 16.05 / 13.06 / 11.07) de 7h55 à 11h45.

Cycles 2.1 - 4.2: du lundi au vendredi de 7h50 à 12h30 et le samedi de 7h55 à 11h45.

Attention aux semaines A et B pour la répartition des cours.

Une surveillance est assurée par des enseignants 10 minutes avant le début officiel des cours des classes des cycles 2 - 4, ainsi que 10 minutes après les heures de classe dans l'enceinte scolaire.

Il est rappelé aux parents et aux élèves qu'il est défendu aux écoliers de quitter l'enceinte scolaire avant le commencement des classes sans l'autorisation préalable de la personne responsable de la surveillance.

Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner les enfants dans les bâtiments au début des cours (sauf les enfants du cycle 1).

Classe / Branche	Nom	N° téléphone	E-mail
Maison de relais	Wester Laurence	26 37 12 70	/
Cycle 1 Précoce	Christophe Diane	26 37 12 50	diane.christophe@education.lu
Cycle 1 Précoce	Gudendorff Carole	26 37 12 50	gcarole@pt.lu
Cycle 1 A	Fiermonte Tun	26 37 12 20	marie-antoinette.fiermonte@education.lu
Cycle 1 B	Schmit Anne	26 37 12 30	anne.schmit@education.lu
Cycle 1 B	Bernard Kim	26 37 12 30	kim.bernard@education.lu
Cycle 1 C	Schumann Josiane	26 37 12 40	josiane.vandesluis@education.lu
Cycle 2.1	Michels Isabelle	26 37 12 33	isabelle.michels@education.lu
Cycle 2.1	Weber Nadine	26 37 12 31	nadine.weber@education.lu
Cycle 2.2	Lonien Corinne	26 37 12 44	colo@pt.lu
Cycle 2.2	Bonaria Jacquie	26 37 12 35	jbonaria@pt.lu
Cycle 3.1	Bosa Lisa	26 37 12 26	lisa.bosa@education.lu
Cycle 3.1	Meysembourg Max	26 37 12 34	max.meysembourg@education.lu
Cycle 3.2	Kaiser Sandy	26 37 12 23	sandy.kaiser@education.lu
Cycle 3.2	Oestreicher Myriam	26 37 12 41	moestrei@pt.lu
Cycle 4.1	Olsem Fabien	26 37 12 22	fabien.olsem@education.lu
Cycle 4.1	Peters Martine	26 37 12 21	martinepeters10@hotmail.com
Cycle 4.2	Hoeltgen Stéphanie	26 37 12 24	s_hoeltgen@live.de
Cycle 4.2	Ueberschlag Simone	26 37 12 25	simone.ueberschlag@education.lu
Enseignants intervenants et appui	Bernard Kim		kim.bernard@education.lu
	Felten-Pabst Nicole		nicole.pabst@education.lu
	Wagner Martine		martine.wagner@education.lu
	Haas Tanya		haata157@365.education.lu
Intervenant I-EBS	Marson Christine	26 37 12 47	christine.marson@education.lu
	Keramik Limpach	37 05 56	
Direction de région Sanem	Secrétariat	247-65950	
		247-65951	
Esch-sur-Alzette	Service de guidance	24 77 59 99	
Ligue médico - social		48 83 33-1	
Elterevertrierder			elterevertrierder@reckange.lu
APERM			Info@aperm.lu



2020											
août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet
1 Je	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Me	1 Sa	1 Di	1 Me	1 Ve	1 Lu	1 Me
2 Ve	2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Lu	2 Je	2 Di	2 Lu	2 Je	2 Sa	2 Ma	2 Je
3 Sa	3 Ma	3 Je	3 Di	3 Ma	3 Ve	3 Lu	3 Ma	3 Ve	3 Di	3 Me	3 Ve
4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Me	4 Sa	4 Ma	4 Me	4 Sa	4 Lu	4 Je	4 Sa
5 Lu	5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Je	5 Di	5 Me	5 Je	5 Di	5 Ma	5 Ve	5 Di
6 Ma	6 Ve	6 Di	6 Me	6 Ve	6 Lu	6 Je	6 Ve	6 Lu	6 Me	6 Sa	6 Lu
7 Me	7 Sa	7 Lu	7 Je	7 Sa	7 Ma	7 Ve	7 Sa	7 Ma	7 Je	7 Di	7 Ma
8 Je	8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Di	8 Me	8 Sa	8 Di	8 Me	8 Ve	8 Lu	8 Me
9 Ve	9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Lu	9 Je	9 Di	9 Lu	9 Je	9 Sa	9 Ma	9 Je
10 Sa	10 Ma	10 Je	10 Di	10 Ma	10 Ve	10 Lu	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me	10 Ve
11 Di	11 Me	11 Ve	11 Lu	11 Me	11 Sa	11 Ma	11 Me	11 Sa	11 Lu	11 Je	11 Sa
12 Lu	12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Je	12 Di	12 Me	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve	12 Di
13 Ma	13 Ve	13 Di	13 Me	13 Ve	13 Lu	13 Je	13 Ve	13 Lu	13 Me	13 Sa	13 Lu
14 Me	14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Ve	14 Sa	14 Ma	14 Je	14 Di	14 Ma
15 Je	15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Di	15 Me	15 Sa	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu	15 Me
16 Ve	16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Lu	16 Je	16 Di	16 Lu	16 Je	16 Sa	16 Ma	16 Je
17 Sa	17 Ma	17 Je	17 Di	17 Ma	17 Ve	17 Lu	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me	17 Ve
18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Me	18 Sa	18 Ma	18 Me	18 Sa	18 Lu	18 Je	18 Sa
19 Lu	19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Je	19 Di	19 Me	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve	19 Di
20 Ma	20 Ve	20 Di	20 Me	20 Ve	20 Lu	20 Je	20 Ve	20 Lu	20 Me	20 Sa	20 Lu
21 Me	21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Sa	21 Ma	21 Ve	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di	21 Ma
22 Je	22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Di	22 Me	22 Sa	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu	22 Me
23 Ve	23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Lu	23 Je	23 Di	23 Lu	23 Je	23 Sa	23 Ma	23 Je
24 Sa	24 Ma	24 Je	24 Di	24 Ma	24 Ve	24 Lu	24 Ma	24 Ve	24 Di	24 Me	24 Ve
25 Di	25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Me	25 Sa	25 Ma	25 Me	25 Sa	25 Lu	25 Je	25 Sa
26 Lu	26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Je	26 Di	26 Me	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve	26 Di
27 Ma	27 Ve	27 Di	27 Me	27 Ve	27 Lu	27 Je	27 Ve	27 Lu	27 Me	27 Sa	27 Lu
28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Sa	28 Ma	28 Ve	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di	28 Ma
29 Je	29 Di	29 Ma	29 Ve	29 Di	29 Me	29 Sa	29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu	29 Me
30 Ve	30 Lu	30 Me	30 Sa	30 Lu	30 Je	30 Sa	30 Lu	30 Je	30 Sa	30 Ma	30 Je
31 Sa	31 Je	31 Me	31 Sa	31 Ma	31 Ve	31 Sa	31 Ma	31 Sa	31 Di	31 Me	31 Ve

Remarques :

La veille des vacances de Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques et de la Pentecôte, les élèves sont congédiés à la fin des cours du vendredi. Le lendemain de la 1^{ère} communion, les classes du 3^e cycle de l'enseignement fondamental fonctionnent normalement. Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée. Il en est de même pour le jour du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg.

cycle 2-4 semaine A
cycle 2-4 semaine B
cours pour cycle 1.1.-1.2.
vacances et congés

Le système scolaire de l'école de Reckange-sur-Mess

Cette année, nous avons fêté les 20 ans de notre système scolaire. En 1998 une leçon du cours d'instruction religieuse a été supprimée (au lieu de trois leçons, il n'en restait que deux). Le corps enseignant a eu alors l'idée de lancer un projet d'école. Au lieu de libérer les enfants plus tôt le samedi matin, on leur proposait quatre "ateliers" au choix. Durant les années 1999/2000 le projet "activité et créativité" a été créé tout en proposant un nouveau horaire: toutes les leçons d'enseignements avaient lieu le matin, du lundi au vendredi, de 7h45 à 12h15 et le samedi jusqu'à 11h30.

Le lundi, mercredi et vendredi après-midi les enfants pouvaient s'inscrire dans différents ateliers au choix. En 1998 il n'existait pratiquement pas de clubs dans la commune pour les enfants. Les ateliers proposés par le personnel enseignant ont connu un vrai succès. Le projet a été soutenu dès le début par la commune et par le Ministère de l'Education Nationale.

Depuis, ce rythme scolaire a contribué positivement à l'atmosphère scolaire, comme les élèves sont accueillis par leur titulaire et commencent chaque matinée avec lui. Les après-midis, les enfants peuvent choisir les options qu'ils préfèrent. Les titulaires aussi bien que d'autres personnes qualifiées peuvent donner des cours selon leurs intérêts. Mais, les enfants ont aussi la possibilité de répartir les activités extrascolaires, comme le conservatoire de musique ou les clubs sportifs, sur les cinq après-midis.



Les options

Les enfants peuvent s'épanouir et développer leurs talents lors des différents ateliers. Les activités ne transmettent non seulement des savoirs, mais contribuent à un développement équilibré et constituent un contrepoids aux activités scolaires. Le personnel enseignant et d'autres intervenants proposent ces ateliers de créativité les lundis, mercredis et vendredis après-midi entre 14h30 et 16h00 pour les enfants du cycle 1.2 jusqu'au cycle 4.2.



Présentation des différents cycles

• Cycle 1 précoce

Chaque enfant âgé de trois ans révolus avant le premier septembre 2019 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce. Il n'y a pas d'admission en cours de l'année (sauf déménagement). Bien que l'éducation précoce fasse partie du système scolaire, l'inscription est facultative. En classe, les enfants sont encadrés par une équipe pédagogique et éducative. Celle-ci est constituée par une institutrice de l'enseignement préscolaire et une éducatrice.

Les objectifs principaux de l'éducation précoce sont :

- L'intégration sociale
- La langue luxembourgeoise
- Le passage harmonieux à la vie scolaire

Dem Cycle 1 Précoce säin Highlight war dëst Joer de "Swimmy".

D'Kanner hu sech intensiv mam Buch "Swimmy" vum Leo Lionni beschäftigt an hun dozou iwwert Fësch geschwat an e klenge Theaterstück ageübt. Si hunn och d'Kostümer gebastelt an de Bühnendekor gemaach. Den 21. Juni war dun déi grouss Opféierung virun engem flotte Publikum.



• Cycle 1 et le plurilinguisme

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus avant le premier septembre 2019 est soumis à l'obligation scolaire et doit suivre l'éducation préscolaire.

Dans le contexte plurilingue particulier du Luxembourg, un des objectifs prioritaires de l'éducation du cycle 1 consiste dans le développement de la langue luxembourgeoise. Il s'agit de la langue de communication commune et elle constitue un apport important pour la socialisation et l'intégration des enfants. Le luxembourgeois facilite aussi l'apprentissage ultérieur de la langue allemande dans laquelle se fait l'enseignement de l'écriture et de la lecture dès la 1ère année d'études primaires (cycle 2.1). L'initiation à la langue française s'ajoute aussi aux missions du cycle 1, par le biais d'activités ludiques comme des chansons, des comptines, de petites histoires.



Beautiful Stuff

D'Kanner kréien déi verschiddenste Materialien zur Verfügung gestallt mat deene si kreativ gestalte kënnen.

Eveil aux sciences: Magnéiter

D’Kanner kréien Magnéiter a verschidde Materialien zur Verfügung gestallt mat deene si fräi experimentéiere kënnen.



Eveil aux sciences: Wo

D’Kanner kréien Woen a verschidde Materialien zur Verfügung gestallt mat deene si fräi experimentéiere kënnen.

• Cycles 2, 3 et 4

En principe chaque enfant ayant 6 ans révolus avant le premier septembre 2019 doit suivre les cours de l’enseignement primaire.

Les deuxième, troisième et quatrième cycle de l’enseignement fondamental comprennent les domaines de développement et d’apprentissage suivants : l’alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que l’ouverture aux langues ; les mathématiques ; l’éveil aux sciences et les sciences humaines et naturelles ; l’expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé ; l’éveil à l’esthétique, à la création et à la musique ; la vie et société. Aux cycles 2–4 les enfants sont répartis en trois groupes mixtes pour les branches secondaires.

Cycle 2

Am Cycle zwee hu mir vill schéin Aktivitéiten gemaach esou bäizeléieren ass ëmmer eng flott Saach dobäi giong et vun der Wëssenschaft iwwert d’Natur bis hin zum Beräich vun der Kultur ob an der Schoul, ënnerwee mam Bus oder ze Fous d’Begeeschterung dobäi ass ëmmer grouss ...



Mir gi bei d’Fliedermais an den Ellergronn

Am „Spuerkeestheater“ an der Stad



Mir feieren d’Fuesent mat flotten Atelierien



D’Philharmonie kënt bei ons op Besuch



De Cycle 2 am Science Center

Cycle 3



De ganze Cycle huet fläisseg um Weier zu Riedgen no Insekten a Fräsche gesicht.



Eng Mamm ass bei eis an d'Klass komm fir eis hire Beruff virzestellen. Dobäi si ganz schéi Biller erauskomm. Merci dofir!



Den C3 huet am Kader vum Cours „Vie et société“ während engem Trimester um Projet „Stress“ geschafft an dobäi verschidden Technique geléiert, wéi si am beschte mam Stress ëmginn.



Mir hunn am Wanter vum Schnéi profitéiert!



De Cycle 3 war an der Adventszäit an de C1 an an de C2 virlesen.



Cycle 4

De Cycle 4 organiséiert am Ufank vum Schouljoer wärend 1-2 Deeg Kooperatiounsspiller. D'Kanner aus dem Cycle léieren sech sou besser kennen a respektéieren.

Mir probéieren och wärend dem Joer ofwiesselnd „BeeSecure“ oder een Polizist vun der Gewalt- an Drogepräventioun anzulueden.

D'Schüler aus dem 4.2 stellen zum Schluss vum Joer hiert Themebuch vir. D'Kanner maachen eng Recherche iwwert een Thema wat si intresséiert, wärend där Zäit gi si vun engem Tuteur begleet.

Reegelméisseg huelen mir un Aktivitéiten vun der Rockhal deel.

D'Aperm organiséiert fir eis Schüler d'Coupe scolaire.

Och huele mir all Joer um Programm „Prett fir de Lycée“ deel.

„Prett fir de Lycée“

Em wat geet et bei dem Programm?

„Prett fir den Lycée“ ist ein ganz neues Konzept zur Stärkung der Selbstbehauptung und präventiver Aufklärung von Gewalt und Drogen für Schüler aus dem Cycle 4.2, anlehnend an die konfrontative Pädagogik.

Die Schüler werden im kommenden Schuljahr eine neue, ihnen unbekannt, Lebensphase beginnen. Vorfremde, Abenteuerlust und viele neue Freundschaften werden sie erwarten aber auch Angst, Unsicherheit und Unwissen. Mit diesem Konzept können sie spielerisch viele Konfliktlösungen erproben und sich fit machen für die neue Herausforderung.

Themen und Inhalte von „Prett fir de Lycée“

- Selbstwahrnehmung / Fremdwahrnehmung
- Kooperation
- Zivilcourage
- Selbstbehauptung
- Körpersprache
- Üben von alternativen Handlungsmöglichkeiten
- Üben von Konfrontation



Prett fir de Lycée



Aktivitéit an der Rockhal



Visite vum LGE



Visite vun engem Polizist vun der Gewalt- an Drogepräventioun



Comité d'école

Présidente

Martine Peters

Membres

Bernard Kim

Bonaria Jacquie

Bosa Lisa

Gudendorff Carole

Marson Christine

Schmit Anne

Ueberschlag Simone



De gauche à droite : Peters Martine, Marson Christine, Bosa Lisa, Gudendorff Carole, Ueberschlag Simone, Bernard Kim, Bonaria Jacquie (Schmit Anne absente)

Suivant les dispositions législatives concernant l'école fondamentale, chaque école dispose d'un comité d'école. Le comité a, entre autre, pour mission de proposer l'organisation scolaire, d'élaborer le plan de réussite scolaire, d'approuver le choix du matériel didactique et de collaborer avec les parents et les représentants des parents d'élèves.

Obligation scolaire

La fréquentation d'une classe du cycle 1.1 est obligatoire pour tout enfant âgé de quatre ans révolus avant le 1^{er} septembre de l'année en cours.

Remarque : Les cours du samedi des cycles 2.1 - 4.2 font partie de l'horaire normal et sont donc obligatoires. Pour les élèves du cycle 1.1 et 1.2, seulement certains samedis font partie de l'horaire normal et sont donc obligatoires (voir les dates page 10)

Absences

Si un enfant ne peut fréquenter l'école pour cause de maladie ou pour une autre raison, il est indispensable d'en informer le personnel enseignant dans les meilleurs délais.

L'obligation de la remise d'une excuse écrite par après reste maintenue. Pour toute absence à partir de trois jours due à une maladie, l'élève devra présenter un certificat médical.

Pour toute autre absence de plus de deux demi-journées, il faut demander l'autorisation préalable au comité d'école au moins 15 jours à l'avance.

Les titulaires des classes

Cycle 1



De gauche à droite :

Gudendorff Carole, Christophe Diane, Fiermonte Tun, Schmit Anne, Schumann Josiane, Bernard Kim

Cycle 1 Précoce

Christophe Diane
Gudendorff Carole

Cycle 1

Bernard Kim Schmit Anne
Fiermonte Tun Schumann Josiane

Cycle 2



De gauche à droite :

Weber Nadine, Michels Isabelle, Lonien Corinne, Bonaria Jacquie

Cycle 2.1 : Michels Isabelle

Cycle 2.1 : Weber Nadine

Cycle 2.2 : Bonaria Jacquie

Cycle 2.2 : Lonien Corinne

Cycle 3



De gauche à droite :

Oestreicher Myriam, Meysembourg Max, Bosa Lisa, Kaiser Sandy

Cycle 3.1: Bosa Lisa

Cycle 3.1: Meysembourg Max

Cycle 3.2: Oestreicher Myriam

Cycle 3.2: Kaiser Sandy

Cycle 4



De gauche à droite :

Peters Martine, Ueberschlag Simone, Hoeltgen Stéphanie, Olsem Fabien

Cycle 4.1 : Peters Martine

Cycle 4.1 : Olsem Fabien

Cycle 4.2 : Hoeltgen Stéphanie

Cycle 4.2 : Ueberschlag Simone

Enseignants intervenants et appui



De gauche à droite :

Bernard Kim, Wagner Martine, Felten-Pabst Nicole, Haas Tanya

Intervenant I-EBS



Marson Christine

Chers parents,

Les titulaires de classe sont toujours à votre écoute, n'hésitez pas à accepter cette offre en cas de problèmes. Le titulaire de classe doit toujours être votre première personne de contact.

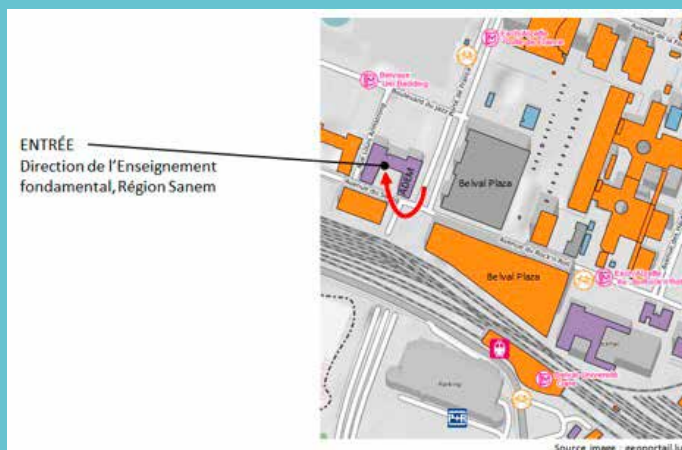
La direction de l'enseignement fondamental - région Sanem

L'équipe de la Direction de l'Enseignement fondamental, Région Sanem, qui se compose des membres sous-mentionnés, assure la gestion administrative et la surveillance pédagogique de l'école fondamentale de la commune de Reckange-sur-Mess.

KLOOS Philippe	Directeur
CLAUS Paul	Directeur adjoint
GAROFALO Véronique	Directrice adjointe
KUFFER Lyne	Directrice adjointe EBS
SCHINTGEN Martine	Secrétaire CI

Contact :

1, boulevard Porte de France
L-4360 Esch/Alzette (Belval)
247 – 65 950
secretariat.sanem@men.lu



Plan de développement scolaire

À partir de la rentrée 2017-2018, chaque école et chaque lycée ont élaboré un **Plan de développement de l'établissement scolaire (PDS)**. Ils y ont défini leurs propres démarches dans les domaines essentiels pour la réussite de leurs élèves. Pour commencer, les écoles ont établi un **Etat des lieux**, afin de détecter les forces et les faiblesses de l'organisation de l'école. De cet état des lieux ont découlé les **priorités** auxquelles l'école se consacrera, les **objectifs** à atteindre et les **stratégies** à déployer.

La loi fixe les domaines essentiels à traiter absolument, mais chaque école est libre d'y ajouter les domaines qui lui semblent indispensables. Le plan de développement de l'établissement scolaire prévoit la collaboration des enseignants et de tous les partenaires de l'école, dont les parents d'élèves. Pour accompagner les écoles fondamentales, 15 instituteurs spécialisés en développement scolaire (I-DS) sont affectés au Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT).

L'objectif principal du PDS de l'école de Reckange-sur-Mess est de soutenir les élèves de façon cohérente le long de leur scolarité au sein de notre école. Le personnel enseignant s'engagera à approfondir et à élargir la communication et l'interaction intercycle.

Institutrice spécialisée I-EBS

Notre école dispose d'une institutrice spécialisée I-EBS. Cette enseignante a pour mission d'assurer et de coordonner l'assistance et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques. L'accompagnement se fait selon une approche inclusive, en concertation avec les équipes pédagogiques et en collaboration étroite avec les titulaires de classe.

Personne responsable:

Christine MARSON / christine.marson@education.lu

Le bilan intermédiaire C1-C4*

À la fin des trois trimestres de chaque année scolaire (avant les vacances de Noël, de Pâques et d'été), l'équipe pédagogique établit un bilan intermédiaire du développement des compétences (évaluation formative). Il documente la progression des apprentissages de l'enfant par rapport aux objectifs de fin du cycle.

* Le bilan intermédiaire C1 Précoce

Le bilan intermédiaire ainsi que l'entretien individuel se font que deux fois par année scolaire.

Le bilan de fin de cycle

À la fin de chaque cycle d'apprentissage, l'équipe pédagogique dresse un bilan de fin de cycle (évaluation certificative). Il certifie les acquis de l'élève en vue de son passage au cycle supérieur.

Le bilan intermédiaire et le bilan de fin de cycle sont fondés sur les socles de compétences que l'élève est censé développer au cours du cycle.

Procédure d'orientation au Cycle 4

Dès le cycle 4.1, un premier pronostic est établi au troisième trimestre par l'enseignant titulaire de l'élève.

Dans le cadre de l'orientation au cycle 4.2, des échanges individuels sont prévus entre l'enseignant et les parents. Le 2^e échange se situe au début du troisième trimestre, en présence du psychologue du CePAS si les parents ont opté pour son intervention.

Le 3^e échange individuel constitue l'entretien d'orientation. L'orientation définitive est déterminée au cours de cet entretien d'orientation par une décision commune entre les parents et l'enseignant titulaire de l'élève. La décision d'orientation est basée sur plusieurs facteurs, comme les productions de l'élève, les résultats de l'évaluation des apprentissages de l'élève, les résultats de l'élève aux épreuves communes, les informations recueillies par le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention, et ainsi de suite.

En cas de désaccord entre les parents et le titulaire, une commission d'orientation est réunie en vue de dégager une décision. Elle est présidée par le directeur de région et composée d'un enseignant du quatrième cycle de l'enseignement fondamental, un professeur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire ; un professeur ou un instituteur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire général et un psychologue du Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS). Les parents de l'élève concerné participent comme membres invités, tout comme l'enseignant titulaire de l'élève et le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention.

Site d'internet pour trouver l'école secondaire qui répond au mieux aux besoins de votre enfant.

► www.mengschoul.lu/





Sécurité - Santé

Que faire en cas d'accident scolaire ?

Pour chaque accident d'un élève ayant eu lieu lors des récréations, des heures de cours ou du trajet entre le foyer familial et l'école, un membre du personnel enseignant de l'école complète une déclaration d'accident. Les accidents ayant produit des lésions corporelles chez un élève doivent être déclarés dans les meilleurs délais, mais au plus tôt 8 jours après la survenance de l'accident.

L'original du formulaire dûment complété et validé par le président du comité d'école est à adresser à l'Association d'assurance accident. L'administration fera parvenir un accusé de réception à l'assuré.

Médecine scolaire et contrôle de santé régulier :

Depuis septembre 2001, la médecine scolaire est organisée par la ligue luxembourgeoise de prévention et d'action médico-sociales, en collaboration avec la commune.

Des examens médicaux (bilans de santé) assurés par le médecin scolaire ont lieu dans les classes des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 de l'enseignement fondamental. L'examen dentaire est fait par un médecin dentaire.

L'organisation des examens médicaux et la mise en pratique des mesures de dépistage sont à charge d'une infirmière. Si lors des examens des observations sont faites nécessitant un avis médical complémentaire, une lettre motivée sera envoyée aux parents avec une recommandation de consulter un médecin de leur confiance. L'équipe médico-sociale est à votre disposition pour toute question ayant trait à la santé, l'intégration scolaire et sociale des écoliers.

Le volet social est assuré par une assistante sociale, qui garde le lien avec la direction, le service scolaire, le personnel enseignant, la commission d'inclusion scolaire, les équipes multi-professionnelles, etc.

► Site internet : www.ligue.lu

Adresses utiles

► Service Krank Kanner doheem

Tél.: 48 07 79
Fax: 48 07 79-77
www.fed.lu

► Association Dysphasie.lu

Tél.: 621 241 853
www.dys.lu

► La fondation Kannerschlass

Tél.: 59 59 59-1
www.kannerschlass.lu



Maison Relais Reckange-sur-Mess

croix-rouge
luxembourgeoise
Menschen helfen

Maison Relais Reckange/Mess
27 rue de la Montée
L-4981 Reckange-sur-Mess
Tel.: 26 37 12 - 70
Fax.: 26 37 12 - 14
e-Mail: relais.reckange@croix-rouge.lu

Rentrée 2019/2020

En collaboration avec la commune de Reckange-sur-Mess, la Croix-Rouge luxembourgeoise offre dans notre structure une éducation et un accueil de qualité aux enfants et aux familles. Notre travail pratique se déduit de notre concept pédagogique et des « lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes » du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Horaires de l'établissement

Les heures d'ouverture de la Maison Relais sont bien évidemment adaptées aux horaires spécifiques de l'enseignement scolaire.

Lors de périodes scolaires, la Maison Relais offre un accueil matinal de 07h00 à 08h00 heures avant le début des cours. Ensuite, notre établissement propose un encadrement des enfants à partir de 12h30 jusqu'à 18h00 du soir, ceci en fonction des besoins des parents.

Lors des vacances scolaires, notre établissement est ouvert du lundi au vendredi de 07h00 du matin jusqu'à 18h00 du soir (sauf congés collectifs).

Modalités d'inscription

Pour mieux répondre aux besoins des parents et de concilier de manière optimale la vie familiale, ainsi que la vie professionnelle et sociale pendant les périodes scolaires, nous vous proposons plusieurs modes d'inscriptions :

1. Une inscription régulière (annuelle)
2. Une inscription irrégulière (occasionnelle)
3. Une inscription pour les vacances scolaires



Facturation

La participation des parents est calculée en fonction de la situation financière et familiale des parents, ceci sur base de la tarification officielle proposée par le Ministère (Règlement grand-ducal instituant le chèque-service accueil).

Pour d'éventuelles informations spécifiques concernant la facturation, consultez le site internet : www.chèqueservice.lu

Notre équipe

- est composée d'une responsable, d'une responsable adjointe ainsi que de plusieurs éducateurs et d'assistants socio-éducatifs.
- côtoie les enfants avec respect, estime, savoir-faire et compétence pédagogique.
- prépare un environnement varié, propice à leurs apprentissages et les accompagne dans leur découverte quotidienne.
- unie ses compétences individuelles et professionnelles afin d'atteindre des objectifs en commun.

Les enfants sont au centre de notre travail quotidien.

Nous les laissons s'épanouir en fonction de leurs intérêts et de leurs besoins individuels. Nous les soutenons et les encourageons à se lancer dans de nouveaux défis. Nous accompagnons les enfants sur leur chemin, afin qu'ils deviennent des êtres responsables et indépendants.

Les enfants peuvent choisir leurs activités de manière autonome. Le personnel éducatif veille à leur proposer une offre globale, qui répond aux besoins et aux intérêts des enfants. Une bonne relation entre enfant et éducateur est à la base de toute mesure d'éducation et d'apprentissage efficace.

Nous soutenons l'apprentissage de la langue luxembourgeoise tout en respectant les langues, les cultures et les religions des pays d'origines de tous les enfants.

Si vous désirez avoir des informations supplémentaires par rapport à notre institution, ou concernant notre projet pédagogique, n'hésitez pas à nous contacter au 263712-70 ou bien consultez le site internet de la Croix-Rouge Luxembourgise:

<http://www.croix-rouge.lu/reckangemess/>



Commission scolaire

Au niveau communal, le partenariat entre les autorités scolaires, le personnel des écoles et les parents d'élèves s'exerce à travers la commission scolaire communale qui est un organe consultatif du conseil communal.

Les missions de la commission scolaire:

- coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et du plan de réussite scolaire et formuler un avis pour le conseil communal;
- faire le suivi de la mise en oeuvre de l'organisation scolaire et du plan de réussite scolaire;
- promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire en favorisant l'information, les échanges et la concertation entre les parents, le personnel intervenant dans les écoles et les services et organismes assurant la prise en charge des élèves en dehors de l'horaire scolaire normal;
- émettre un avis sur les rapports établis par l'Agence pour le Développement de la qualité de l'enseignement des écoles et de porter à la connaissance du collège des bourgmestre et échevins tout ce qu'elle juge utile ou préjudiciable aux intérêts de l'enseignement fondamental.

Le directeur de région assiste obligatoirement aux séances de la commission scolaire consacrées à l'organisation scolaire. Il est également invité aux autres séances.

Les membres de la commission scolaire sont:

Président	Christian TOLKSDORF
Secrétaire	Nathalie HENSEN
Membres	Kevin COIMBRA LOPES Isabella SABIDUSSI ép. MANCINI Sandra TARPANI Nadine WILLEMS ép. BERNAR
Comité d'Ecole	Anne SCHMIT Martine PETERS
Elterevertretung	Tessy LOUTSCH Norbert MATHIEU
Directeur de région	Philippe KLOOS

Elterevertreder Reckeng op der Mess



elterevertreder@reckange.lu

Elterevertreder

Als Elterevertreder vun der Reckenger Schoul ...

- ënnerstëtze mir den Dialog innerhalb der Schoulgemeinschaft.
- invitéiere mir d'Elteren, sech ze informéieren, hier Erfahrungen auszutauschen, sech matzedeelen an hier Roll innerhalb vun der Schoulgemeinschaft ze erfüllen.
- wëlle mir e kompetenten Uspriechpartner si fir all aktuell Themen am Kader vun der Grondschoul (Schoulrhythmus, éducativ Bedierfnisser, Gesondheet a Sécherheet vun de Kanner, Schoulcharta, Rechter a Pflichte vun de Kanner, dem Léierpersonal, de Betreier, den Elteren...)
- wëlle mir eng aktiv Roll am "plan de réussite scolaire" spillen.

D'Missioun vun den Elterevertreder ginn am Artikel 49 vum Gesetz vum 06.02.2009 betreffend der Grondschoul festgeluegt: D'Elterevertreder...

- bedeelege sech un Treffre mat dem Schoulkomitee, an dat mindestens 3 mol pro Joer (mat de Schwéierpunkten Budget, PRS (Plan de Réussite Scolaire), Schoulorganisatioun)
- An der Versammlung am 3. Trimester gëtt d'Schoulorganisatioun vum kommende Schouljoer mam Léierpersonal diskutéiert, a wann néideg, geännert an ergänzt.
- organiséieren gemeinsam Versammlungen a Manifestatioune mat de Schoulpartner
- formuléiere Virschléi op Froen, déi d'Schoulliewe betreffen
- si mat 2 Leit an der Schoulkommissioun vertrauden.

Konkret hu mer dëst Schouljoer, nieft eiser Roll als Intermediaire tëschen Elteren an Léierpersonal, de Lies-Projet fir d'Maison Relais weider gefouert, fir dass déi Kanner reegelméisseg virgelies an esou d'Bicher méi no bruecht kréien.

Wann Dier wëllt mat engem vun eis schwätzen, dann zéckt net a **schwätzt eis einfach un** oder schéckt eng E-Mail un d'Adress elterevertreder@reckange.lu oder schreift eis e Bréif a wäerft en an eis **Bréifkëscht** déi sech nieft der Entréesdier vum ale Gebai befënnt.

Wie kann Elterevertreder ginn?

All Elteren, deenen hier Kanner an der Grondschoul ageschriwwen sinn, kënnen sech als Kandidat mellen.

Wéi gëtt een Elterevertreder?

D'Wiel vun den Elterevertreder ass all 2 Joer am Oktober. An dësem Joer lafen d'Mandater aus an et sinn Neivalen. D'Presidentin vum Schoulkomitee schreift all Elteren un fir wéi se ze goen an invitéiert se, sech als Kandidat/in ze mellen.

Léif Gréiss,
d'Elterevertreder

Nadine
Bernar-Willems

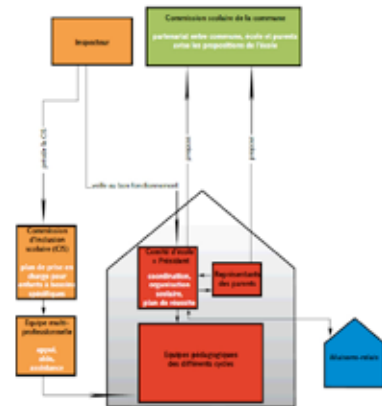
Isabella
Sabidussi

Marc
Ludwig

Norbert
Mathieu

Tessy
Loutsch

Christiane
Zügel-Jung



APERM

D'APERM ass d'Elterevereenegung vu Reckeng op der Mess.

Déi wichtegst Missioun vun enger Elterevereenegung ass d'Elteren vun de Schoukanner ze representéieren an den Dialogue mat den Elterevertrieder a mam Léierpersonal ze sichen.

D'APERM organiséiert och ëmmer erëm Seminaren zu Sujeten déi d'Elteren an d'Kanner aus der Spillschoul an der Primärschoul betreffen (Froen zur Erziehung vun de Kanner, d'Sécherheet um Internet fir Kanner a Jugendlecher, eng gesond Ernierung, Mobbing an der Schoul, d'Verännerunge fir d'Kanner nom Cycle 4.2, asw.).

D'APERM ënnerstëtzt awer och verschidde Schoulprojeten a proposéiert ausserschoulesch Aktivitéiten zesumme mam Léierpersonal wéi z.B. d'Organisatioun vun der Coupe scolaire oder d'Schoulfest.

D'Klasse vum Cycle 4.2 kréien all Joer ee Fotoalbum vun der APERM geschenkt als Udenken un hier Zäit an der Primärschoul vu Reckeng. An deenen anere Cyclen ginn Klassefotoen gemaach a verkaf.

Mam Erléis vun deene verschiddeenen Aktivitéiten ënnerstëtze mir finanziell d'Projeten vum Léierpersonal wéi z.B. Liesungen an de Klassen, néi Sätzgeleeënheeten fir d'Schoulbibliothék, e Kanapee fir d'Maison relais, asw.

E wichtige Moment ass och ëmmer den éischte Schouldag, wou mir am néie Gebai e klenge Stand mat Kaffi a Kuch hunn a mir äis drop freeën lech kennen ze léieren.

Ganz frou wiere mir wa nach Léit am Comité wélte mat hëllef. Wann dir interesséiert sidd, da mëllt lech w.e.g. per Email info@aperm.lu.

Méi Detailer zu äisen Aktivitéiten an och allgemeng Informatiounen fannt dir och op eisem Internet Site

► www.aperm.lu oder op Facebook (APERM Elterevereenegung Reckeng op der Mess).

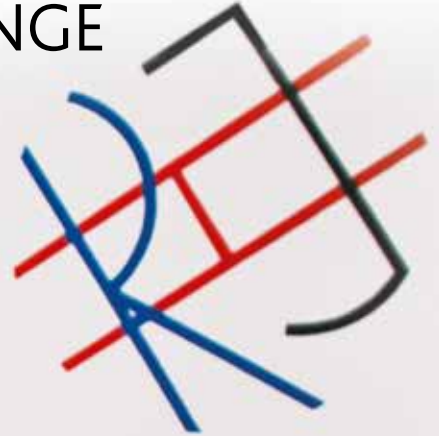




JUGENDHAUS RECKENG MAISON DES JEUNES RECKANGE

2, rue de Roedgen • L-3961 Ehlange, Reckange-sur-Mess

+352 26374647 @jugendhaus.reckange@croix-rouge.lu



facebook.com/jugendhausreckeng
croix-rouge.lu/de/reckange

Wat ass e Jugendhaus?

En Treff/Austausch fir Jonker
ab 12 bis 26 Joer.

Wat erwaart dech?

Spiller, Aktivitéiten, Kachowenter,
Sport, Workshops, Formatiounen a villes méi.
Et ass och eng Plaz wou s du relaxen an
dech wuelfille kanns. Wann s du Froen hues oder
Hëllef brauchts, steet dir ëmmer
een zur Säit. Weider Informatiounen fënns du op
eiser Facebook Säit an direkt am Jugendhaus.

Mir sinn op:

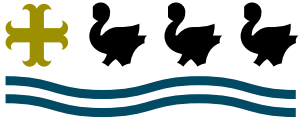
Dënschdes 14.00 - 19.00
Mëttwochs 14.00 - 19.00
Donneschdes 14.00 - 19.00
Freides 16.00 - 21.00
Samschdes 14.00 - 19.00
A Mëttwochs - Freides op RV

Responsabel:

Lola Fattori
+352 621 559 926
lola.fattori@croix-rouge.lu

Nieft den normalen Éffnungszäiten wou s du kanns laansch
kommen vir mat Kollegen ze relaxen, Spiller ze spillen, Musek
ze lauschteren, deng Hausaufgaben ze maachen oder de PC,
d'Switch oder d'Playstation ze benotzen (a villes méi), mécht
d'Jugendhaus och reegelméisseg Aktivitéiten. De Programm
vum Mount kennt ëmmer un d'Dier hänken, läit am Jugend-
haus an kanns du op Facebook fannen. Am einfachsten ass et,
wann s du einfach laansch kënnst an kucks wat et Neies gëtt.
D'Aktivitéiten an Projéit'en ginn un dech ugepasst an du kanns
gären deng Iddien an Virschléi mat abréngen. Freides Owes
gëtt normalerweis zesumme gekacht, wa mer net ënnerwee
sinn. Vir di aner Aktivitéiten déi all Mount änneren, solls du
dech am beschten am viraus umellen. Da kriss du och all
d'Informatiounen dozou.





Administration communale
de Reckange-sur-Mess

Restez connectés

L'administration communale de Reckange-sur-Mess vous propose de nombreux moyens afin de rester informés de l'actualité. Ils sont tous proposés à titre gratuit et vous faciliteront votre vie au quotidien. Voici un aperçu qui vous permet de choisir le moyen de communication qui vous convient au mieux.

SMS2CITIZEN

Ce système permet à l'administration communale d'envoyer des messages urgents à des destinataires spécifiques. Une coupure d'eau vous sera seulement communiquée si votre rue est concernée. De même, ce système permet d'informer les parents d'élèves selon la classe que leur enfant fréquente.

- + des informations urgentes en temps réel
- + seulement des informations qui vous concernent
- + pas d'envoi de publicités
- + la réception des SMS est gratuite
- le système nécessite une inscription préalable (gratuite)

Reckange.lu



Le site internet est mis à jour régulièrement et informe en détail des démarches administratives et des actualités. Il vous permet également de trouver votre personne de contact. De même, le site vous propose un agenda complet, une liste des associations ainsi qu'une médiathèque qui offre toute sorte de formulaire en téléchargement.

- + le détail de l'actualité
- + une médiathèque (formulaires et photos)
- + un aperçu des manifestations à venir
- + relie l'information aux loisirs
- pas de notifications sur les mises à jour du contenu

Facebook.com/[reckangemess](https://www.facebook.com/reckangemess)



L'administration communale est présente sur Facebook. Ce moyen nous permet de donner un aperçu de l'actualité au quotidien et de partager des moments conviviaux, mais également des informations utiles (changement des heures d'ouverture, chantiers en cours, des manifestations à venir) et d'informer les utilisateurs d'une mise à jour du site www.reckange.lu.

- + un aperçu de l'actualité en quelques mots
- + informations du type „loisir“
- + notifications sur des mises à jour du site internet
- + des informations urgentes en temps réel
- nécessite un compte d'utilisateur auprès de Facebook

Le «Gemengebuet»

Il s'agit du bulletin communal distribué à tous les ménages des localités de la commune de Reckange-sur-Mess. Sur une quarantaine de pages, vous trouvez le détail des séances du conseil communal, les avis officiels, les résultats des analyses de l'eau potable ainsi que toutes sortes d'actualités au niveau communal. Chaque édition dispose d'un agenda complet avec tous les interlocuteurs, ainsi que d'un extrait du calendrier des manifestations.

- + le détail de l'actualité politique
- + les avis officiels
- + distribué 4 fois par an à tous les ménages
- + disponible en format digital sur www.reckange.lu





Excuse

Par la présente, je soussigné(e) _____ vous demande d'excuser
l'absence de ma fille / mon fils _____ pour le jour / la période
du _____ au _____ 20__.

Cause: _____

Elle/Il s'efforcera de rattraper la matière des cours ratés.

date

nom et signature (père/mère/tuteur)

Demande de libération du cours

Par la présente, je soussigné(e) _____ demande une libération
du cours de ma fille / mon fils _____ pour le jour / la période
du _____ au _____ 20__.

Motif: _____

Elle/Il s'efforcera de rattraper la matière des cours ratés. Je demande d'excuser son absence.

date

nom et signature (père/mère/tuteur)

30.03.2019

Souvenirs: le 20^e anniversaire de notre système scolaire





Administration communale
de Reckange-sur-Mess